

La réaction en marche

Malgré les progrès indéniables de la formation des jeunes résultant de la massification de la scolarisation au collège et au lycée, les inégalités non seulement persistent, mais sont renforcées par l'école. A cet égard, la situation parisienne révèle avec une acuité certaine les contradictions du système éducatif national (voir le rapport de l'IGEN sur www.fcpe75.org). Des réformes audacieuses sont indispensables, pour réunir les conditions de l'égalité de tous devant l'éducation, et assurer vraiment la réussite de tous.

Le ministre Fillon propose une école à plusieurs vitesses – en fonction des aptitudes, du talent des jeunes – mais aussi une école sans parents, le retour de la morale, de l'idéologie des dons... C'est une logique d'un autre âge, contre-productive, méprisant les acteurs de l'éducation, passant par pertes et profits les études et les enquêtes des chercheurs. Les décisions récentes - modification de la composition des conseils de discipline au détriment des parents, rétablissement des punitions collectives, suppression des TPE en terminale – préfigurent les mesures régressives de la future loi d'orientation : réaffirmation du redoublement, développement de l'apprentissage, , bourses au mérite...

Ces orientations sont en contradiction avec toutes les études, notamment celle de l'OCDE, qui indiquent que « *les systèmes éducatifs qui ont les meilleurs résultats ont pour point commun d'orienter tardivement et de ne pas miser sur le redoublement pour remédier aux difficultés* ».

De même, la décision du Recteur de Paris de ne pas toucher aux modalités d'affectation en 2nde, modification pourtant préconisée par le rapport de l'IGEN, est le signe d'une politique d'accroissement des inégalités, maintenant sans état d'âme la ségrégation entre les établissements parisiens.

Si les inégalités sociales pèsent sur les inégalités à l'école, celles-ci résultent aussi du système scolaire lui-même, qui se révèle être l'un des premiers facteurs d'inégalité. Au lieu de stigmatiser, de culpabiliser les élèves *en difficulté*, il convient de s'interroger sur le contenu des enseignements surdéterminés par la *culture dominante* et sur les pratiques pédagogiques, héritées du XIXe siècle, obsolètes aujourd'hui.

A l'opposé d'une logique de soutien des élèves qui rencontrent des difficultés («élèves inadaptés au système»), il est essentiel de repenser les contenus des enseignements, les rythmes et les méthodes d'apprentissage, pour adapter le système aux élèves, pour que tous acquièrent une culture commune qui fassent d'eux des citoyens responsables et vigilants.

Le projet de loi va être présenté au Parlement. Il est urgent d'en débattre le plus largement possible : parents, enseignants, personnels de l'Éducation nationale, élèves, élus, pour dégager des propositions alternatives, pour une école démocratique qui forme des citoyens libres.

Michel Sangam
Président FCPE Paris